



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E66121

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2026

ÉDITÉ LE 27/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 08/02/2006
37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 90 B 372

Siret : 378 791 974 00033
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 83 00671

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 499369E - 1244000 / 001 503229
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 499369E - 1244000 / 001 503229

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : SAS DEGUY

30 RUE JULIEN CHAMPCLOS
ZAC DE LA FONTENILLE
63370 LEMPDES

Téléphone : 04 73 28 57 90
Portable : 06 30 20 70 38

Fax : 04 73 28 57 94

Site Internet :
E-mail : sas.deguy@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHALARD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT / GERENTON LAURENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL

Effectif moyen : 29 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/10/2022
o Ventilation mécanique	27/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.